Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP MI, veuillez visiter :
cap-mi.fr/annales-sujets-et-corriges

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

MENUISIER INSTALLATEUR

SESSION 2026

ÉPREUVE EG1 : FRANÇAIS ET HISTOIRE-GÉOGRAPHIE-ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE, PARTIE HISTOIRE-GÉOGRAPHIE-EMC

Coefficient : 3 pour l'épreuve EG1 groupée **Durée : 2 heures**

Le candidat présente une liste personnelle de huit documents, à raison d'un document par thème du programme. En l'absence de liste ou si celle-ci n'est pas conforme, l'examinateur met à disposition un ou plusieurs documents du dossier fourni. Aucun autre document ou matériel n'est autorisé.

Composition de l'épreuve	Support
PARTIE 1 : HISTOIRE, reconstruire la République et refonder la société après la Seconde Guerre mondiale (9 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 2 : GÉOGRAPHIE, mobilités et aménagement des territoires (7 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 3 : ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE, égalité et accessibilité (4 points)	Dossier Questionnement
DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES (DT 1, DT 2)	Fourni avec le sujet
DOCUMENTS RÉPONSES (DR 1) : À RENDRE AVEC LA COPIE	Fin de sujet

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Ce sujet comporte 6 pages numérotées de 1/6 à 6/6.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

LES DOCUMENTS RÉPONSES SITUÉS EN FIN DE DOSSIER SONT À COMPLÉTER ET À RENDRE OBLIGATOIREMENT AVEC LA COPIE.

DOSSIER SUJET

CONSIGNES GÉNÉRALES DE L'ÉPREUVE ORALE : CENTRE D'EXAMEN DU CAP MENUISIER INSTALLATEUR

L'épreuve d'histoire-géographie et d'enseignement moral et civique est une épreuve orale ponctuelle. Le candidat présente sa liste de huit documents et tire au sort le thème de l'interrogation. Il dispose de cinq minutes de préparation, puis présente son analyse et répond aux questions de l'examinateur pendant dix minutes au plus.

Les trois parties ci-dessous constituent les axes d'évaluation et totalisent 20 points. Les documents du dossier technique peuvent être utilisés par l'examinateur comme documents de secours lorsque la liste du candidat est absente ou non conforme. Le document réponse est un support facultatif de préparation orale : il n'est ni remis ni noté.

Le candidat est évalué sur sa capacité à situer les faits dans le temps et dans l'espace, analyser et confronter des documents, mobiliser un vocabulaire adapté, construire une réponse argumentée et expliciter les principes et valeurs de la République.

PARTIE 1 : HISTOIRE, reconstruire la République et refonder la société après la Seconde Guerre mondiale (9 points)

Contextualiser, confronter et exercer son regard critique sur des sources historiques

À partir des documents 1 et 2 du DT 1, présentez une analyse organisée. Vous pouvez vous appuyer sur les questions suivantes, posées par l'examinateur pendant l'interrogation.

1.1 (2 points) Situez le programme du Conseil national de la Résistance dans son contexte : période, situation de la France et principaux enjeux de la Libération.

1.2 (3 points) Confrontez les deux documents. Relevez leur nature, leur date et leur auteur ou instance productrice. Expliquez ce qu'ils expriment en commun et ce qui distingue un programme politique d'un texte constitutionnel.

1.3 (2 points) Exercez votre regard critique : quelle est la portée de chacun de ces textes ? En quoi leur nature et leur contexte de production limitent-ils ce qu'ils permettent d'affirmer sur l'application effective des droits sociaux ?

1.4 (2 points) Montrez en quoi ces documents témoignent d'une volonté de refonder la société française. Appuyez-vous sur des éléments précis des textes et expliquez leur portée historique.

PARTIE 2 : GÉOGRAPHIE, mobilités et aménagement des territoires (7 points)

Décrire des évolutions territoriales et discuter les choix d'aménagement

À partir du tableau du DT 2, présentez une réponse organisée sur l'évolution des déplacements domicile-travail dans la commune étudiée. Les données nécessaires figurent dans le dossier.

2.1 (2 points) Décrivez l'évolution entre 2010 et 2025 des modes de déplacement indiqués dans le tableau. Donnez au moins deux évolutions chiffrées et comparez les modes qui progressent et ceux qui reculent.

2.2 (3 points) En vous appuyant sur les données, expliquez pourquoi l'aménagement des transports doit tenir compte de plusieurs modes de déplacement et des besoins différents des habitants. Proposez une mesure d'aménagement cohérente et justifiez-la.

2.3 (2 points) Présentez une limite de ces données pour décrire les mobilités de l'ensemble des habitants. Indiquez une information supplémentaire qui permettrait de mieux comprendre les déplacements dans la commune.

PARTIE 3 : ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE, égalité et accessibilité (4 points)

Analyser une situation civique concrète et mobiliser les principes républicains

Une commune réorganise son réseau de transport. Une personne à mobilité réduite signale que certains arrêts et cheminements restent difficiles d'accès. À partir de cette situation et du document 2 du DT 2, construisez une réponse argumentée.

3.1 (1 point) Quel principe ou quelle valeur de la République est directement concerné par cette situation ? Nommez-le et expliquez-le brièvement.

3.2 (1,5 point) Expliquez pourquoi l'accessibilité des transports relève de l'égalité des droits et de la citoyenneté. Appuyez votre réponse sur le document juridique.

3.3 (1,5 point) Proposez une manière concrète et démocratique de prendre en compte les besoins des personnes concernées dans la décision municipale. Justifiez votre proposition.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : SOURCES HISTORIQUES SUR LA REFONDATION POLITIQUE ET SOCIALE À LA LIBÉRATION

Document 1 : Programme du Conseil national de la Résistance, adopté le 15 mars 1944, extrait des mesures à appliquer à la Libération.

« Le Conseil national de la Résistance demande l'instauration d'une véritable démocratie économique et sociale, impliquant l'éviction des grandes féodalités économiques et financières de la direction de l'économie. »

Source : Programme du Conseil national de la Résistance, 15 mars 1944. Extrait reproduit pour l'épreuve.

Document 2 : Préambule de la Constitution du 27 octobre 1946, extrait.

« La Nation assure à l'individu et à la famille les conditions nécessaires à leur développement. »

Source : Préambule de la Constitution du 27 octobre 1946. Extrait reproduit pour l'épreuve.

Les deux textes sont des sources politiques et institutionnelles. Le premier formule un programme de la Résistance en vue de la Libération ; le second appartient au préambule d'une Constitution adoptée après la Libération.

DT 2 : MOBILITÉS DOMICILE-TRAVAIL ET ACCESSIBILITÉ DES TRANSPORTS

Document 1 : Répartition des principaux modes de déplacement domicile-travail dans la commune de Val-des-Rives.

Données d'une enquête communale portant sur les déplacements domicile-travail en 2010 et en 2025. Les pourcentages sont calculés sur les déplacements recensés ; les catégories sont présentées de façon identique pour les deux années. La catégorie « autres » regroupe les modes non détaillés dans le tableau. Ces données décrivent une enquête communale et ne constituent pas une statistique nationale.

Document 2 : Accessibilité des déplacements.

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées prévoit, à l'article 45, que « la chaîne du déplacement, qui comprend le cadre bâti, la voirie, les aménagements des espaces publics, les systèmes de transport et leur intermodalité, est organisée pour permettre son accessibilité ».

Source : loi n° 2005-102 du 11 février 2005, article 45. Extrait reproduit pour l'épreuve.

Part des déplacements domicile-travail selon le mode, en pourcentage

Mode de déplacement	2010	2025
Voiture	62 %	48 %
Transports en commun	18 %	26 %
Marche et vélo	12 %	19 %
Autres	8 %	7 %

Enquête communale de Val-des-Rives, 2010 et 2025. Les parts totalisent 100 % pour chaque année.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Support de préparation orale : repères et organisation de la réponse

À RENDRE AVEC LA COPIE

Support facultatif à utiliser pendant les cinq minutes de préparation. Compléter les repères utiles pour organiser la prise de parole. Ce document n'est ni remis ni noté.

Repères chronologiques et éléments d'analyse des documents historiques

Date	Document et nature	Contexte ou idée principale	Limite ou portée
15 mars 1944	Programme du Conseil national de la Résistance	.....	.....
27 octobre 1946	Préambule de la Constitution	.....	.....

À compléter pendant la préparation orale.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.